

ARTICLE III.

Adoration des Mages, Matth., II, 1-12.

L'adoration des Mages eut-elle lieu avant la Présentation? — Étoile des Mages : sa nature et sa signification. — Le sanhédrin et le texte de Michée sur Bethléem. — Adoration des Mages rapportée par saint Matthieu seulement. — Le massacre des Innocents est-il un fait croyable? — Ces enfants sont-ils martyrs?

123. — L'adoration des Mages a-t-elle eu lieu avant la Présentation?

I. Rien n'empêche de croire, suivant la persuasion commune et la liturgie de l'Église, que l'adoration des Mages a eu lieu avant la Présentation. L'usage de célébrer ce mystère le 6 janvier remonte certainement aux premiers siècles, et il s'accorde avec les paroles de S. Matthieu : *Cum natus esset Jesus in Bethleem Juda*, II, 4¹. On peut donc penser que les Mages arrivèrent ce jour-là à Bethléem, qu'ils y demeurèrent jusqu'à la fin du mois, que S. Joseph, au quarantième jour, conduisit la très sainte Vierge et Notre Seigneur à Jérusalem, et que de là, ou de Nazareth, où il retourna bientôt, il s'enfuit en Egypte sur l'avis qu'il reçut du ciel².

II. Néanmoins nous devons dire qu'un grand nombre de savants et même d'anciens Docteurs, par exemple S. Léon, pape, S. Epiphane, Ammonius dans sa Concorde, sont d'un autre sentiment. Ils pensent que les Mages n'arrivèrent qu'après la Purification, un an peut-être après la naissance du Sauveur. Par ce moyen ils conçoivent mieux : — 1° Comment les Mages ont eu le temps de se concerter, de faire leur voyage, de prendre leurs informations. — 2° Pourquoi Hérode fit tuer les enfants de Bethléem jusqu'à l'âge de deux ans : *Secundum tempus quod exquisierat a Magis*. Matth., II, 16. — 3° Comment S. Joseph et la sainte Vierge ne craignirent pas d'aller à Jérusalem, pour y offrir publiquement Notre Seigneur.

Aux raisons des contradicteurs, ils opposent : — 1° Que toute fête n'est pas un anniversaire, par exemple celle de

¹ Cf. Luc., II, 15. — ² Matth., II, 13.

Pâques, des Innocents, de la Visitation, etc.¹. — 2° Que les paroles de S. Luc : *Ut perfecerat... reversi sunt... Nazareth*, II, 39, n'empêchant pas les partisans du premier sentiment de placer l'exil en Egypte entre la Purification et le retour à Nazareth, rien ne peut les empêcher eux-mêmes de placer un intervalle semblable entre la Purification et l'Adoration des Mages. — 3° Qu'il paraît peu vraisemblable que les Mages soient restés près d'un mois à Bethléem, ni qu'Hérode ait passé tout ce temps sans s'occuper d'une affaire qui inquiétait si vivement sa jalousie ambitieuse.

Ce sentiment amène à conclure que Notre Seigneur est né en l'an de Rome 748, et que l'erreur de Denys le Petit est de six ans².

124. — Quelle est l'étoile qui apparut aux Mages, et comment en connurent-ils la signification, Matth., II, 2?

Plusieurs supposent que l'étoile qui conduisit les Mages au berceau du *Roi des cieux* fut un astre véritable, une comète, par exemple, et que ces Mages ou ces savants³, habitués à observer le ciel, furent frappés de son éclat en même temps que de son apparition. D'autres pensent que c'était un météore, brillant comme une étoile, mais assez rapproché de terre pour qu'on pût en suivre le mouvement, comme la colonne de feu du désert⁴. Une lumière semblable apparut sur le berceau de S. Charles, sur la demeure de S. Pierre d'Alcantara, sur les corps de plusieurs saints martyrs. — Quant à sa signification, il est certain que pour la connaître, les Mages eurent besoin d'une révélation, soit intérieure, soit extérieure. La prophétie de Balaam était loin d'être assez précise pour donner l'intelligence d'un pareil signe; il n'est pas même certain qu'elle y eût rapport. Mais Dieu fit ce qui était nécessaire pour amener ces rois aux pieds de son Fils et annoncer ainsi l'union prochaine des Gentils

¹ Au III^e siècle et au IV^e, les Orientaux célébraient, le 6 janvier, tout à la fois la naissance de Notre Seigneur, son Epiphanie et son baptême. Cf. Cassien., *Coll.* X, 2. — ² *Supra*, n. 48, 49. — ³ Cf. Dan., I, 20; II, 2. — ⁴ Matth., II, 9.

et des Juifs dans son royaume qui est l'Eglise : *Dedit aspi-*
cientibus intellectum qui præstitit signum ¹.

125. — Quel est le Conseil convoqué par Hérode, et d'où est tirée cette prophétie sur la patrie du Sauveur, Matth., II, 4, 6?

I. Ce conseil est le sanhédrin, *συνεδριον*, le tribunal suprême de la nation, qui paraît avoir été institué du temps des Machabées ², à l'instar de celui des soixante-dix anciens, établi par Moïse dans le désert, Num., XI, 16. Il comprenait soixante-douze membres répartis en trois chambres : — la chambre des prêtres, dont faisaient partie les grands-prêtres en exercice, les pontifes démissionnaires, et les chefs des vingt-quatre familles sacerdotales ³; — la chambre des docteurs et des scribes, c'est-à-dire des hommes lettrés et savants, à la fois jurisconsultes et théologiens, qui faisaient une étude particulière de la loi de Dieu; il y en avait de toutes les tribus, et la plupart étaient attachés à la secte des pharisiens ⁴; — enfin la chambre des anciens, ou des magistrats et des notables de la nation ⁵. S. Matthieu ne fait pas ici mention de cette troisième chambre. Hérode n'avait pas intérêt à la consulter en cette occasion, parce qu'il s'agissait d'une question purement religieuse.

II. Le texte allégué par le conseil est du prophète Michée. Il n'est pas cité littéralement, mais quant au sens. Le contexte : *Egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis*, v, 2, prouve que c'est bien une prophétie messianique ⁶. Ce n'est donc qu'un sentiment particulier, le sentiment d'un petit nombre et des moins instruits, qui est mentionné par S. Jean au chapitre VII, 27, 52. Généralement on savait que le Messie naîtrait en Judée, dans la patrie même de David, son aïeul et sa figure, Joan., VII, 41, 42 ⁷.

¹ S. Leo, *Serm. in Epiph.* xxxi, 1. Cf. S. Thom., p. 3, q. 36. — ² II Mac., I, 10; IV, 44. — ³ Cf. I Mac., XIV, 35; Matth., XXVI, 3; Act., IV, 6. — ⁴ Cf. Matth., XII, 38; XV, 1; XXII, 34, 35; XXIII, 2, etc. — ⁵ Cf. Matth., XVI, 21; Marc., XIV, 53; XV, 1; Act., IV, 5. — ⁶ Cf. Joan., XI, 49-52. — ⁷ Cf. S. Thom., p. 3, q. 37, a. 7.

126. — D'où vient que saint Matthieu rapporte longuement ce fait et que saint Luc le passe sous silence?

1° L'adoration des Mages rentrait dans le plan du premier évangile, pour deux raisons : elle montrait l'accomplissement de plusieurs prophéties relatives au Messie ¹, et elle était de nature à plaire aux Juifs, à diminuer le scandale de la croix, à faire pressentir les hautes destinées de l'Eglise.

2° S. Luc n'avait pas les mêmes motifs que S. Matthieu pour en faire le récit. Il avait déjà rapporté assez de traits merveilleux sur l'Incarnation et l'enfance du Dieu-Homme : l'Annonciation, la révélation faite à sainte Elisabeth, aux bergers, etc. Les prophéties ne faisaient pas la même impression sur les Gentils que sur les Juifs. D'ailleurs ne convenait-il pas au disciple de S. Paul de laisser dans l'ombre un fait qui semblait à l'avantage de l'ancien peuple, et qu'on pouvait prendre pour un présage de sa prédominance sur le reste du monde? — Il est vrai que les Pères y ont vu plus tard une figure de la substitution des Gentils aux Juifs; mais au moment où S. Luc écrivait, l'Évangile commençait à peine à s'établir hors de la Judée, et un tel présage n'avait pas la vraisemblance en sa faveur.

3° Quoi qu'il en soit, l'authenticité des deux premiers chapitres de S. Matthieu est incontestable ². Quant à la véracité, outre que les faits dont nous venons de parler sont en harmonie avec le reste des Écritures, il répugne absolument de supposer qu'un auteur juif, écrivant en Judée, pour des Juifs, une douzaine d'années après la mort de Jésus-Christ, cinquante ans au plus après celle d'Hérode, ait eu l'audace de les inventer et de les proposer à la foi de ses compatriotes, quand personne n'en avait l'idée et que tous les documents comme tous les souvenirs en démontraient la fausseté.

127. — Est-il croyable qu'un prince ait fait mettre à mort tant d'enfants sur un simple soupçon, causé par l'ambition?

Le massacre des Innocents, tout horrible qu'il est, n'a rien

¹ Num., XXIV, 17; Ps. LXXI, 10; Isai., LX, 6, etc. — ² *Supra*, u. 55.

d'incroyable, pour ceux qui connaissent les mœurs de l'époque et le caractère d'Hérode. La vie d'un enfant était alors si peu respectée que Tacite regarde comme une singularité le scrupule que se faisaient les Juifs de mettre à mort leurs enfants nouveau-nés¹. Pour des ennemis vaincus ou des rivaux dangereux, les politiques avaient bien moins d'égards encore. Nous apprenons d'Eusèbe² qu'après la ruine de Jérusalem, l'empereur Vespasien fit rechercher et massacrer tous les membres survivants de la maison de David. Quant à Hérode, sa vie offre une foule de traits non moins affreux que le massacre des Innocents. « En comparaison de ce tyran, dit Voltaire, Néron fut un homme doux. » Il fit périr presque toute la famille de Marianne, sa seconde femme, qui descendait des Machabées. Après avoir mis à mort Hyrcan, son grand-père, Alexandre, son père, Antigone, son oncle, Aristobule, son frère, Alexandra, sa mère, il finit par égorger Marianne elle-même, avec les deux fils qu'il en avait eus³. Le mot d'Auguste rapporté par Macrobe, auteur païen du quatrième siècle : *Malle se Herodis esse porcum, v, quam filium, vov*⁴, montre de quoi on le croyait capable. Pour ce tyran, le meurtre d'une soixantaine d'enfants dans une province qu'il traitait en pays conquis et qu'il pouvait appeler indocile, n'avait rien de révoltant; et l'on comprend que les historiens n'aient guère remarqué ce trait de cruauté, perdu entre tant d'autres.

128. — Comment peut-on appeler *martyrs* les enfants immolés par Hérode ?

Ces enfants sont appelés martyrs en ce sens qu'ils ont été

¹ Tacit., *Hist.*, v, 5. Quot vultis ex his circumstantibus et in christianorum sanguinem hiantibus, ex ipsis etiam severissimis in nos præsidibus apud conscientias pulsem qui natos sibi liberos enecent? Tert., *Apol.*, ix. Rabidos effligimus canes, trucem bovem cædimus, portentosos fœtus extinguimus, liberos quoque, si debiles monstruosique editi sunt, mergimus. Non ira, sed ratio est. Senec., *de Ira.*, i, 15. — ² Euseb., *H. E.*, III, XII, XX. — ³ Cf. Joseph., *A. J.*, XV, VI, 7; XVI, II; XVII, VII; *B. J.*, I, XVI; XXII, 2; XXXIII, 7. — ⁴ Macrobius., *Saturn.*, II, 4. Cf. Sueton., *In August.*, xciv.

mis à mort en haine du Sauveur. S. Irénée leur donne déjà ce nom¹. S'ils n'ont pas le mérite d'avoir souffert volontairement pour Jésus-Christ, ils ont l'avantage d'avoir versé leur sang pour lui. C'est assez pour qu'ils soient du nombre des privilégiés dont il a dit : *Qui perdidit animam suam propter me, salvam faciet illam*. Luc., IX, 24. Suivant S. Bernard, on peut être martyr de trois manières : — en désir et en effet, comme S. Etienne; — en désir seulement, comme S. Jean, de qui S. Jérôme a dit : *Joanni defuit martyrium, non Joannes martyrio*; — en effet, seulement, comme les Innocents. Dans ce cas, la grâce supplée au mérite et le martyr justifie de la même manière que le baptême².

ARTICLE IV.

Présentation au Temple, Luc., II, 22-39.

(6 ans avant notre ère, 2 février.)

Le Temple et ses dépendances. — Siméon, son titre et sa fonction.

129. — Quel est le temple où Notre-Seigneur fut offert, et pourquoi saint Luc n'en fait-il pas la description ?

Si S. Luc avait écrit après la ruine du temple et la suppression du culte mosaïque, il aurait dû donner quelques détails sur la cérémonie de la Présentation et sur la partie du temple où elle eut lieu; mais lorsqu'il composa son livre, rien n'était plus familier aux Juifs, ni plus facile à connaître pour tous les chrétiens. — Le temple, το ιερον, où Notre-Seigneur est allé tant de fois, n'était plus l'édifice bâti par Salomon³ : celui-ci avait été détruit par Nabuchodonosor (584). Ce n'était même plus, à proprement parler, celui de Zorobabel; du moins Hérode avait employé pendant plusieurs années plus de dix-huit mille ouvriers à le transformer. Mais c'était toujours le temple du vrai Dieu⁴. Comme le premier et le second, il était situé sur le mont Moria, où

¹ S. Iren., III, XVIII. — ² S. Bern., *Serm. in Nativ. Innoc.*, n. 1, 2. Cf. S. Thom., 2^e 2^e, q. 124, a. 1, ad 1; et p. 3, q. 96. — ³ III Reg., VI-VIII; II Par., III-VII. — ⁴ Agg., II, 10.

l'on croit qu'Abraham avait offert Isaac. On y montait en traversant plusieurs parvis ou terrasses, élevés les uns au-dessus des autres comme autant de degrés superposés. Le premier parvis, ou parvis extérieur, était celui des Gentils, où tout le monde pouvait entrer : c'est là que se tenaient les marchands auxquels on achetait des victimes et qui changeaient les monnaies. C'est là, dans quelque salle destinée à cet usage, que les Docteurs conféraient entre eux ¹. Le second parvis était celui des Israélites. On y voyait le trésor signalé par S. Jean ². Défense était faite aux Gentils d'y pénétrer, et l'on a retrouvé en 1871 une pierre, qui était placée à l'entrée, et sur laquelle se lisait cette défense ³. Il était divisé en deux parties, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Plus haut était un troisième parvis : celui des prêtres. Il contenait l'autel des holocaustes et touchait au temple proprement dit. C'est dans le dernier parvis qu'on immolait les victimes, qu'on bénissait, qu'on chantait des cantiques et des psaumes. Au-dessus de ces trois parvis, s'élevait l'édifice sacré dont l'enceinte servait au culte divin, ο ναός. Il était tourné vers l'Occident, et il comprenait d'abord un large vestibule ou portique, plus élevé que tout le reste; puis, derrière un voile, le *lieu saint*, renfermant le chandelier d'or, la table d'or pour les pains de proposition et l'autel d'or des parfums; enfin, derrière un second voile, le sanctuaire ou lieu *très saint*, qui aurait dû contenir l'arche de l'alliance, mais d'où cette arche était absente depuis la captivité ⁴.

130. — Siméon. Comment faut-il entendre ce qu'il dit : Que Notre Seigneur sera un signe de contradiction, une cause de ruine et de résurrection pour plusieurs. Luc., II, 34?

Quoique l'Évangile ne l'affirme pas, on est fondé à croire que Siméon était prêtre : il en fait les fonctions, en prenant

¹ Luc., II, 46. — ² Joan., VIII, 20. — ³ On peut en voir au Louvre une copie en plâtre au Musée judaïque, n. 8. Cf. Act., XXI, 28 et Joseph., A. J., XV, XI, 5; B. J., V, v, 2; VI, II, 4. — ⁴ Cf. II Mac., II, 5; Joseph., A. J., VIII, III, 9; B. J., V, v, 4; supra, n. 98; A. T., n. 497.

l'enfant dans ses bras pour l'offrir au Seigneur et en bénissant ses parents ¹. — Aux versets 34 et 35 il se montre prophète. Il annonce à Marie les inimitiés et les traverses auxquelles son Fils sera en butte : *In signum* ². Il prédit ensuite le résultat de sa venue sur la terre, la réprobation du peuple juif et le salut ou la résurrection des Gentils. Cette dernière prophétie s'accorde avec ce qu'il dit dans son cantique : *Lumen ad revelationem gentium* ³, et avec ce qu'avait déjà annoncé Zacharie : *Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent* ⁴.

C'est la loi ou le peuple ancien qui semble parler par la bouche de Siméon. Ce saint vieillard n'appelle pas Dieu son Père, mais son Seigneur; il ne se dit pas son enfant, mais son serviteur. La venue du Sauveur a été l'objet de son attente, et doit être le terme de son existence. Son cantique est resté dans la liturgie de l'Église, comme la conclusion de l'Ancien Testament et la préface du Nouveau.

ARTICLE V.

Fuite en Egypte et retour, Matth., II, 14-23.

Fuite en Egypte, figurée et figure à la fois. — Comment le Sauveur est Nazaréen.

131. — Ne voit-on pas une figure et un sens spirituel dans le passage de saint Matthieu, II, 14-23?

I. Le passage d'Osée, cité par S. Matthieu, est pris dans le sens spirituel. Littéralement, il a pour objet la postérité d'Abraham, que Dieu a délivrée de la tyrannie de Pharaon ⁵. C'est une preuve de ce que dit S. Augustin, que le peuple d'Israël a été la figure du Messie, aussi bien que ses patriarches ⁶.

II. La persécution que subit le Sauveur est elle-même le

¹ Luc., II, 34. S. Epiph., S. Cyrill. Hieros. — ² Cf. Thren., III, 12; Heb., XII, 3. — ³ Luc., II, 32. — ⁴ Luc., I, 79. — ⁵ Puer Israel, et dilexi eum et ex Ægypto vocavi filium meum. Osee., XI, 1. — ⁶ Dico illorum non tantum linguam, verum etiam vitam fuisse prophetiam, totumque illud regnum magnum quemdam, quia et magni cujusdam, fuisse prophetam. S. Aug., Cont. Faust., XXII, 24. Cf. Gen., XXVIII, 5. Exod., II, 15; IV, 22, 23; I Reg., XIX, 10.

présage et comme la figure de celles auxquelles l'Eglise et ses membres doivent être en butte. En effet, il y a trop d'analogies entre l'histoire de l'Eglise et celle de son divin chef, pour que cette conformité ne soit pas l'effet d'un dessein providentiel. Comme Notre Seigneur, l'Eglise naît dans la pauvreté et la souffrance; comme lui elle est exposée, dès son berceau, à la haine et à la violence. On veut l'étouffer dans le sang. On le réduit à se cacher ¹. Elle attend pour se montrer que Dieu ait frappé ses persécuteurs. Alors, elle fait éclater sa sagesse, elle excite l'admiration par l'éclat de sa doctrine. Ainsi, la vie de l'Eglise est en germe dans la vie de Jésus. C'est le mystère commencé de leur éternelle union ². On trouverait des rapports de même genre entre la vie du Sauveur et celle de ses Saints ³. Avouons néanmoins que ces rapports sont incomplets, de diverses sortes, et que ce serait exagérer de vouloir en déduire des données précises sur l'avenir de l'Eglise, à plus forte raison des particuliers.

132. — Comment doit-on traduire ce mot de saint Matthieu : *Ut adimpleretur : Quoniam Nazareus vocabitur*, II, 23, et comment le faut-il entendre?

Il faut traduire *Ναζωραϊος* par Nazaréen, *Nazarenus*, dans la citation que S. Matthieu fait des prophètes, II, 23, aussi bien qu'ailleurs. Il est évident que ce nom doit être justifié par le séjour de Notre Seigneur à Nazareth, et s'accorder avec le surnom de Nazaréen qui lui est donné plus de quinze fois dans l'Evangile et les Actes, qui a été inscrit au sommet de sa croix, et dont les païens se servaient pour désigner ses disciples. — Mais où lit-on dans les Prophètes que le Sauveur doit s'appeler ainsi? Les Prophètes ne disent nulle part qu'il doit porter ce nom : seulement ils disent qu'on lui attribuera ce que ce mot signifiait en Judée. En effet, le nom de Nazaréen était, chez les Juifs de Jérusalem ⁴, et fut plus tard parmi les païens, au temps de Julien l'Apostolat, un terme de

¹ Apoc., XII, 6. — ² Sustinet corpus quod præcessit in capite. S. Aug., *In Psalm. XXXVI, Serm.* II, 18. — ³ Joan., XV, 20; Rom., VIII, 29. — ⁴ Joan., I, 46; VII, 52.

mépris, à peu près comme celui de Béotien était chez les Grecs ¹. Or, les prophètes n'annonçaient-ils pas en bien des endroits que le Sauveur serait méprisé, injurié, tourné en dérision ²? — Il est vrai que S. Jérôme donne à ce mot une autre signification. Par son étymologie, dit-il, ce terme donne l'idée d'un arbrisseau, d'un rejeton; et cela s'accorde avec ce que dit Isaïe : *Egredietur virga de radice Jesse*, XI, 1; LX, 21. Mais cette explication nous semble moins naturelle. — Quant à l'interprétation qu'il propose ailleurs ³, et qui consiste à prendre Nazaréen pour *consacré à Dieu par le nazaréat*, *Ναζωραϊος*, Nazareus ainsi que le fut Samson ⁴, elle ne paraît pas s'adapter au texte de S. Matthieu. On peut dire de plus qu'elle ne s'accorde pas avec l'histoire du Sauveur; car si Jésus-Christ a été consacré à Dieu plus parfaitement que personne, nous ne voyons nulle part qu'il se soit assujéti aux observances particulières qu'imposait le vœu du nazaréat.

ARTICLE VI.

Jésus-Christ parmi les Docteurs, Luc., II, 41-52.

(An 6, 2^e jour de mai.)

Jésus retrouvé par ses parents. — Ses progrès en sagesse et en grâce.

133. — Où était Notre Seigneur quand il fut retrouvé par ses parents?

L'Evangile dit que Jésus fut trouvé *dans le temple*, *εν τω τεπω*, ce qu'il faut entendre de quelqu'une des salles renfermées dans l'enceinte du temple ⁵. Il y en avait plusieurs le long des parvis, où l'on enseignait la science sacrée. Les maîtres les plus renommés y donnaient leurs leçons. C'est donc là, dans une de ces salles, que Jésus se trouvait, non pas debout, comme un disciple ordinaire, ni comme S. Paul, au pied de la chaire de Gamaliel ⁶, mais assis comme les docteurs, sur le même rang qu'eux, et même *au milieu d'eux* ⁷. — Les paroles

¹ Cf. Joan., I, 46; XIX, 19; Act., XXIV, 5. — ² Isai., LII, 14; LIII, 3. — ³ Brev., *de Vigil. Epiph.*, lect. IX. — ⁴ Judic. XIII, 5. — ⁵ Joseph., *B. J.*, VI, VI. — ⁶ Act., XXII, 3. — ⁷ Luc., II, 46.

qu'il adresse à ses parents ne sont pas moins profondes que celles qu'il a pu dire aux docteurs. Il n'est pas étonnant qu'ils n'en comprennent pas toute la portée ¹. Celles que prononce la très sainte Vierge, rendent admirablement sa tendresse respectueuse envers son divin Fils et son affectueux respect pour son saint époux. Le silence de S. Joseph, en cette circonstance, et la peine qu'il avait ressentie le peignent également bien : *Sicut illa caste mater, sic ille caste pater... Quod Spiritus operatus est ², utrisque operatus est ³.*

134. — Comment faut-il entendre ce verset de saint Luc : *Jesus proficiebat sapientia et ætate et gratia apud Deum et homines* ?

I. Pour ce qui est de l'intelligence, nous entendons S. Luc, II, 52, en ce sens qu'ayant, comme homme, les mêmes facultés que nous et se trouvant ici-bas dans des conditions analogues aux nôtres, le Sauveur éprouvait des impressions de même genre, voyait les mêmes objets, se formait les mêmes idées, acquérait la même science; et que laissant paraître cette science au dehors selon qu'il l'acquérait et n'en faisant pas paraître d'autre, il donnait de jour en jour à ceux qui l'observaient de nouvelles preuves de ses connaissances et de sa sagesse ⁴. Les Docteurs donnent à cette science le nom d'expérimentale à cause de la manière dont on l'acquiert pour l'ordinaire. Elle était pour Notre Seigneur la conséquence naturelle de la condition où il s'était mis, et elle rend compte de ce qu'ont dit l'Écriture et les Pères sur son enfance et sur le développement graduel de son intelligence. Puisqu'il acquérait réellement cette sorte de science, il devait aussi en donner des marques, y faire des progrès, apprendre certaines choses, y appliquer son esprit, interroger, admirer, s'étonner, etc. ⁵.

Cela n'empêche pas de lui reconnaître en même temps

¹ Luc., II, 50. Cf. Luc., II, 33. — ² Luc., I, 35. — ³ S. Aug., *Serm.* LI, n. 26. 30. — ⁴ *Secundum profectum ætatis, perfectiora opera faciebat et in eis quæ sunt ad Deum et in eis quæ sunt ad homines.* S. Thom., p. 3, q. 7, a. 12, ad 3 et q. 12, a. 2. — ⁵ Cf. Matth., VIII, 40; Marc., IX, 20; XI, 13; Joan., XI, 34; Heb., V, 8. S. Thom., p. 3, q. 11, a. 1; a. 4 et q. 15, a. 8.

une science surhumaine et des lumières d'un autre ordre ¹. Les principaux Docteurs et tous les théologiens enseignent qu'il avait reçu par infusion, à la manière des prophètes et des saints, mais dans un degré incomparablement plus élevé, une science infuse proportionnée à sa dignité et à sa mission ². De plus, ils s'accordent à dire que son âme jouissait de la vision intuitive de l'essence divine, d'une manière plus parfaite et plus pleine que tous les esprits du ciel ³. Ils regardent ces privilèges comme une conséquence naturelle de l'union hypostatique, et par conséquent ils ne sauraient admettre qu'il ait dû les mériter par ses œuvres, ni qu'il en ait été un seul instant privé. A plus forte raison n'admettraient-ils pas que son esprit partageât à son entrée dans le monde l'ignorance commune à tous les enfants d'Adam. *Ingrediens mundum dicit : Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam. In qua voluntate sanctificati sumus ⁴.* Dans l'Apocalypse, on entend les élus du ciel célébrer sa sagesse et ses lumières en même temps que sa divinité ⁵.

II. Quant à la grâce dont l'âme de Notre Seigneur a été ornée, nous distinguons de même, avec les théologiens, les habitudes et les actes surnaturels, les principes et les effets. Les œuvres de grâce ou les actes de vertu croissaient et se multipliaient sans cesse; mais les habitudes infuses, les dispositions vertueuses, la grâce sanctifiante, tout ce qu'exigeait en son âme sa dignité d'Homme-Dieu, ne pouvait croître. Le Sauveur a toujours possédé ces dons au degré le plus élevé ⁶.

¹ Isai., XI, 2; Joan., I, 14; III, 34; VI, 63. — ² Bossuet, *Médit.* 79, dern. sem.; *Infra*, n. 243-263. — ³ Joan., III, 14; VI, 45; VIII, 38, 55; S. Thom., p. 3, q. 7, a. 3 et q. 10, a. 1. Cf. q. 9, a. 4. — ⁴ Heb., X, 5-10. — ⁵ Apoc., V, 12. Cf. S. Greg. M., *Epist.*, lib. X, 35 et 39. — ⁶ *In Christo non poterat esse gratiæ augmentum, sicut nec in beatis..., nisi secundum effectus, in quantum scilicet aliquis sapientiora et virtuosiora opera facit.* S. Thom., p. 3, q. 7, a. 12.